

d'organismes non gouvernementaux canadiens qui s'occupent de développement et d'œuvres humanitaires en Amérique latine, et par l'entremise des organisations de secours d'urgence.

L'intensification des relations bilatérales avec les pays d'Amérique latine s'est manifestée de bien des façons. Par exemple, on a amorcé la série d'échanges culturels, scientifiques, techniques et le programme d'échanges de jeunes prévus lors de la réunion de Comité ministériel canado-mexicain en octobre 1971. Au nombre des initiatives visant à diffuser de l'information sur le Canada, on peut mentionner l'ouverture d'un Centre du livre canadien à Mexico. Le Canada a eu des consultations et des relations plus étroites avec les pays de l'Amérique latine sur une vaste gamme de sujets d'intérêt commun comme le droit de la mer, l'amélioration de l'environnement, la lutte contre les stupéfiants, les mesures concernant les détournements d'avions, les secours d'urgence et le désarmement.

#### 4.6.2.9 Le Canada et l'Europe, le Moyen-Orient, l'Afrique et l'Extrême-Orient

**Le Canada et l'Europe.** Les relations du Canada avec l'Europe occidentale n'ont cessé de s'intensifier sous l'impulsion des intérêts considérables du Canada dans la région. Ces pays entretiennent depuis longtemps des rapports commerciaux avec le Canada et à mesure que l'Europe occidentale devient plus prospère et plus unie, elle revêt une importance encore plus grande aux yeux des Canadiens. Le Canada entretient des relations bilatérales étroites avec la Grande-Bretagne et la France en particulier, de même qu'avec la plupart des autres pays de l'Europe occidentale; il a d'ailleurs des missions diplomatiques résidentes dans presque tous ces pays. Le Canada est aussi, avec de nombreux pays de l'Europe occidentale, un membre actif de l'OTAN, de l'OCDE et de nombreux groupements internationaux comme le GATT. Étant donné l'importance économique et politique croissante que revêt le Marché commun pour le Canada, le gouvernement canadien a entamé des discussions avec les pays membres de la Communauté économique européenne (CEE) afin de trouver des moyens de raffermir ses relations économiques grâce à la coopération avec la CEE dans le secteur du développement industriel.

Le Canada a tout intérêt à améliorer ses relations avec les pays de l'Europe de l'Est. L'accroissement de la coopération commerciale, scientifique et technologique ainsi que des échanges culturels, et une certaine détente en Europe ont contribué à créer cette nouvelle situation. L'ouverture en novembre 1972 à Helsinki des pourparlers préparatoires à une Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe a notamment constitué un pas important vers la détente.

Une nouvelle ère dans le domaine des relations canado-soviétiques, fondée sur un climat plus sincère et plus cordial et sur le principe des avantages réciproques, s'est ouverte avec la signature en 1971, puis la mise en application en 1972-73, du Protocole de consultation, de l'Accord sur les échanges industriels et de l'Accord général d'échanges, assurant une coopération soutenue et à long terme entre le Canada et l'URSS. En même temps, le Canada a cherché à améliorer ses relations avec d'autres pays de l'Europe de l'Est dans l'espoir de conclure des accords analogues à l'avantage des deux parties. À l'heure actuelle, le Canada a des missions diplomatiques résidentes à Moscou, Prague, Varsovie, Belgrade et Budapest et il entretient des rapports diplomatiques avec la Roumanie et la Bulgarie par l'intermédiaire d'ambassadeurs non résidents.

**Le Canada et le Moyen-Orient.** Sur le plan bilatéral, le Canada entretient des relations cordiales de plus en plus importantes avec la plupart des pays du Moyen-Orient. Depuis un quart de siècle, toutefois, la région est un foyer de tensions et de conflits. Pendant cette période, le Canada a participé aux efforts des Nations Unies en vue d'en arriver à un règlement juste et durable du différend qui oppose les Arabes et les Israéliens et il a largement contribué aux mesures prises pour soulager la misère engendrée par ces hostilités périodiques.

Le Canada a affecté des observateurs à l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST) et il a joué un rôle important dans la création de la Force d'urgence des Nations Unies (FUNU). Des troupes canadiennes ont été stationnées à Gaza et au Sinaï dès l'établissement de la Force et jusqu'à son retrait en mai 1967. Des officiers canadiens exercent encore des fonctions dans l'ONUST, qui est chargé de surveiller le cessez-le-feu israélo-arabe de 1967.

Depuis la création de l'Office de secours et de travaux pour les réfugiés de Palestine, la contribution du Canada a pris la forme de dons en espèces, aliments et autres fournitures. Dans les cas d'urgence, le Canada est en outre intervenu de diverses façons par l'entremise de la Croix-Rouge internationale.